

PERIODE GALLO - ROMAINE

Tel était l'état des Gaules, et en particulier de la Celtique, lorsque les Romains, maîtres de la Narbonnaise, formèrent avec les Eduens cette confédération fameuse dans laquelle ils se donnèrent mutuellement le titre d'alliés et de frères.

I- FAITS HISTORIQUES

Aidés de l'appui de leurs nouveaux amis, les Romains entreprirent d'autres conquêtes, et les Eduens, que cette alliance rendit plus fiers et plus téméraires, tentèrent d'opprimer leurs voisins. Ils attaquèrent donc, sous le commandement d'Eporédorix, les Séquanes ou Francs-Comtois, qui appelèrent à leur secours le bouillant Arioviste, chef de plusieurs tribus germanes. On en vint aux mains, et bientôt les Eduens furent forcés de se repentir de leur témérité. Vaincus en deux batailles sanglantes et réduits à la dernière extrémité, ils mirent bas les armes, et implorèrent la clémence des vainqueurs. Ceux-ci les obligèrent à livrer leurs enfants en otage, à faire promesse de ne jamais réclamer le secours des Romains, et à rester éternellement dans leur dépendance.

A cette funeste nouvelle, toute la République fut dans les larmes, et plus d'une fois les tristes échos du Morvan répétèrent les cris déchirants des mères qu'on allait priver de leurs enfants.

Touché du malheur de sa nation, Divitiac, alors revêtu de la dignité suprême de vergobret, et le seul qui eût refusé de souscrire à ces ignominieuses conditions, malgré la loi qui lui interdisait de quitter sa patrie, vola à Rome pour implorer, au nom des traités, l'assistance du sénat. Mais celui-ci, soit que le soin de déjouer les projets de Catilina, qui menaçait de renverser le gouvernement établi, ne le lui permit pas, soit qu'il fût guidé par une politique astucieuse, ou que son mépris pour des barbares le retint, ne se laissa point toucher par ses instantes prières ; les Eduens et les Séquanes durent donc régler eux-mêmes leurs affaires.

A cette époque (an 58 avant Jésus-Christ), les événements qui devaient amener enfin la ruine de l'antique république éduenne se succédaient rapidement. Il arriva bientôt que les Helvètes ou Suisses, mécontents de leurs vallées étroites, voulurent aller chercher au loin une patrie plus douce. Ils

brûlèrent donc, pour s'interdire toute pensée de retour, leurs villes, bourgs et villages, et partirent, au nombre de 369 000, pour le pays des Santons, aujourd'hui la Saintonge.

Déjà ces peuples s'apprêtaient à traverser la Provence, lorsque la nouvelle en parvint à César, qui gouvernait ce pays en qualité de proconsul. Accourant donc de Rome en toute hâte, ce général ramasse ses légions, attaque brusquement les Helvètes et les repousse avec perte ; force leur fut de tenter le passage sur un autre point. Ils envoyèrent alors des ambassadeurs aux Eduens, et, sans attendre leur réponse, ils entrèrent sur le territoire de la République.

Ceux-ci, ayant pris aussitôt les armes, couvraient déjà la ligne de la Saône, lorsque César, avec ses légions, arriva à leur secours. Vaincus en deux batailles sanglantes et réduits à 130 000, les Helvètes durent se soumettre et rentrer dans leurs montagnes, qu'ils avaient eux-mêmes si imprudemment ravagées. Le tyran de la Celtique, Arioviste, fut aussi deux fois battu, et contraint de repasser le Rhin avec ses Germains.

Après ces brillants exploits, les Eduens et leurs voisins espéraient que le calme allait renaître dans leur patrie ; mais ce n'était, à proprement parler, que le commencement de ses malheurs et de son complet asservissement.

Le proconsul, au lieu de ramener ses légions dans les pays soumis à la domination romaine, les cantonna sur le territoire qu'il venait de débarrasser des barbares, ce qui constitua une violation flagrante du droit des gens, et excita l'indignation publique. Les Belges furent les premiers à jeter le cri d'alarme et à courir aux armes ; les Sénons les imitèrent. Les Eduens, au contraire, toujours fidèles à leur vieille alliance avec l'étranger, eurent la faiblesse de combattre sous ses drapeaux, et l'aidèrent puissamment à obtenir la victoire sur leurs voisins.

Pourtant nos pères ne tardèrent pas à ouvrir les yeux ; ils comprirent enfin, non sans un morne chagrin, la grandeur du danger que courait l'indépendance nationale. Honteux d'une alliance qui tournait à l'asservissement des Gaules, ils prirent, mais trop tard, la résolution de travailler à l'abaissement de l'ennemi commun. Ils commencèrent donc à montrer un refroidissement calculé et une hésitation que César ne parvint à vaincre qu'à l'aide du parti puissant qu'il s'était, à force d'intrigue, ménagé dans la cité éduenne. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on rencontre dans la société de ces hommes ambitieux et cupides, toujours prêts à se vendre à qui veut les acheter.

Les choses en étaient là, lorsqu'un événement qui survint mit toute la république dans la rumeur, le trouble et l'agitation : il s'agissait d'une double élection de vergobret. Une guerre civile allait infailliblement écla-

ter, lorsqu'on résolut, afin de prévenir un tel malheur, d'envoyer une ambassade à César pour le prier d'interposer son autorité. Celui-ci se trouvait alors à Bourges, qu'il venait d'emporter après un siège aussi long que périlleux.

Informé de ce qui se passait de l'autre côté de la Loire, le général romain, malgré les embarras d'une guerre qu'il voulait pousser sans désespérer, résolut néanmoins de se rendre aux vœux de ses alliés, et convoqua, en conséquence, le sénat et toute la noblesse éduenne à Decize, petite ville bâtie dans une île formée par la Loire. Il se trouva lui-même au lieu du rendez-vous le jour qu'il avait fixé. De mémoire d'homme, les montagnes du Morvan n'avaient vu défiler une foule plus nombreuses et plus animée. Presque tous les citoyens de Bibracte et les hommes marquants du reste de la République se rendirent, à la suite du sénat, au lieu désigné pour vider un débat des plus graves. Là, sans perdre de temps, César, siégeant en juge et le code des lois du pays en main, écoute attentivement les raisons alléguées de part et d'autre ; puis, en homme prudent, il valide l'élection de Convictolitan, qui était le résultat du concert du sénat et des prêtres de la nation, et force Cotus, bien que chaud partisan des Romains, mais dont le choix n'avait été fait que par quelques nobles, au mépris des usages antiques, à se démettre de sa prétendue dignité.

Cette affaire ainsi réglée, le proconsul, suivi de la cavalerie éduenne qu'il s'était fait amener, se porta, à marches forcées, sur Gergovie, capitale des Arvernes, où ces peuples se trouvaient réunis sous le commandement de Vercingétorix, l'homme le plus considérable d'entre eux. Quelques jours après, dix mille hommes de pied, que César avait aussi obtenus du ver-gobret et du sénat, sortaient de Bibracte et marchaient dans la même direction sous les ordres de Litavic, jeune capitaine issu d'une des plus anciennes et des plus puissantes familles de la Celtique, et, en secret, ennemi juré des Romains.

Le proconsul n'ayant pu, malgré des efforts surhumains, se rendre maître de Gergovie, abandonna brusquement le siège de cette ville, où il avait vu sa fortune près de succomber sous la valeur gauloise, et se porta du côté du pays des Eduens. Mais la renommée, qui a des ailes, l'y avait précédé, et toute la nation, au bruit de l'échec qu'il venait d'éprouver, s'appretait à courir aux armes.

Informés de ce qui se passait dans leur patrie, Eporédorix, jeune guerrier aussi remarquable par son courage que par la noblesse de son origine, et Virumare, fier enfant du Morvan, qui commandaient la cavalerie, obtinrent du général romain la permission de précéder les légions, sous prétexte de calmer les esprits et de faire rentrer leurs concitoyens dans le devoir.

A leur arrivée à Nevers, ils connurent avec certitude ce qui se passait à Bibracte. Ne doutant plus que l'heure de la délivrance de leur patrie n'eût sonné, ils égorgent la garnison, pillent les trésors et les bagages de

l'armée romaine, font partir pour Bibracte les otages de la Gaule que César y avait laissés et mettent le feu à la ville. Puis, sans perdre de temps, ils échelonnent des postes militaires le long des bords de la Loire pour arrêter l'ennemi et le forcer à se retirer dans le pays de sa domination.

C'en était fait des Romains, enfermés dans un pays saccagé et entourés d'une population soulevée, si la prudence ordinaire de leur général lui eût fait défaut en cette périlleuse circonstance ; mais l'indomptable proconsul d'un coup d'oeil a compris sa position. Accourant donc rapidement vers le nord, il passe, contre l'espérance des Gaulois, la Loire à gué, et entre dans le pays insurgé. Il connut alors qu'il n'avait pas affaire seulement aux Eduens, mais à tout ce qui conservait encore un coeur généreux dans la Celtique. En effet, nos pères, soit à prix d'argent, soit par la puissance de leur ascendant, soit enfin par menace d'égorger les otages enlevés à Nevers, étaient parvenus à soulever leurs voisins, et une ligue, la plus formidable que les Gaules eussent jamais conçue, s'était subitement formée.

Pendant que l'ennemi guerroyait du côté de Sens, on tint à Bibracte une assemblée générale pour s'entendre sur la nouvelle guerre. Tous les peuples des Gaules, à l'exception des Rhêmes et des Lingons, restés fidèles à l'alliance romaine, et des Trévires, occupés contre les Germains, s'y rendirent. Jamais la vieille cité éduenne n'avait vu dans ses murs un concours de peuple plus nombreux et plus animé ; car jamais affaire plus importante, plus sérieuse, ne s'y était traitée.

Une guerre d'extermination contre les Romains y fut résolue à l'unanimité et Vercingétorix élu généralissime des troupes alliées par les suffrages de tous. Cette préférence, donnée aux Arvernes dans la personne de leur prince, blessa vivement l'orgueil éduen. Eporédorix et Virdumare, tous deux égaux, sinon en naissance, du moins en courage et en patriotisme, en ressentirent un amer chagrin ; ce ne fut qu'avec une extrême répugnance que ces deux jeunes guerriers de la plus haute espérance, l'orgueil de la patrie, se virent contraints d'obéir à un chef étranger à leur république. Pourtant la gravité des circonstances fit taire tout ressentiment, et le désir de recouvrer l'indépendance nationale éteignit toute rivalité dangereuse.

Le général en chef, immédiatement après son élection, se fit amener des otages par tous les peuples confédérés pour s'assurer de leur fidélité et de l'exécution de ses ordres. Il fixa ensuite le contingent en troupes à fournir par chaque cité. Celui des Eduens et des Ségusiens, leurs clients, fut de dix mille hommes de pied et de huit cents chevaux, à la tête desquels on plaça le frère d'Eporédorix.

Tandis que ce dernier allait avec ces forces porter la guerre dans le Dauphiné, les Arvernes et ceux du Gévaudan partirent pour ravager le Vivarais, le Rouergue, le Quercy et tous les pays limitrophes de la Gaule narbonnaise. Vercingétorix, bien résolu à ne point tenter de sitôt la fortune et à ne point engager d'affaire décisive, se mit aussi, avec les quinze

mille hommes de cavalerie qu'on lui avait amenés à Bibracte, à courir la campagne, détruisant les habitations, brûlant les foins et les récoltes, afin d'affamer l'armée ennemie, bêtes et hommes.

César, en voyant tant de bras levés contre lui, se crut un instant perdu, et, dans sa détresse, il voulut se diriger vers le pays de son gouvernement. C'est alors que Vercingétorix, dans la crainte qu'il ne lui échappât, changea tout-à-coup de tactique, et le fit vivement attaquer par ses Gaulois.

On combattit de part et d'autre avec une ardeur extrême, un acharnement désespéré ; mais la fortune trahit les alliés qui, dans cette première affaire, perdirent beaucoup de monde. Parmi les prisonniers, restés au pouvoir de l'ennemi, se trouvaient trois fameux Eduens : Cotus, commandant de la cavalerie ; Cavarillus, général d'infanterie, et ce même Eporédorix qui avait commandé en chef la malheureuse expédition contre les Séquanes.

Tout le monde connaît la trop fameuse retraite de Vercingétorix sur Alise, capitale des Mandubiens, où vinrent expirer la liberté et la nationalité gauloises. Cette ville était très forte à cause de sa position au sommet d'une montagne, dont le pied est baigné par deux rivières. Le général, au moyen des travaux d'art qu'il y fit exécuter, la rendit inexpugnable et s'y renferma avec les quatre-vingt-dix mille hommes d'infanterie et les huit mille chevaux qui lui restaient. C'est là qu'il résolut, après quelques sorties malheureuses, d'attendre les renforts qu'il avait fait solliciter dans toutes les Gaules, et sur lesquels il comptait pour se dégager de la triple circonvallation dans laquelle le général ennemi l'avait renfermé.

Ces recrues, quoique moins considérables qu'il ne l'avait prescrit, s'élevèrent néanmoins à deux cent quarante mille hommes de pied et huit mille chevaux. Dans ce nombre, les Eduens et les peuples qui leur étaient soumis figuraient pour vingt-cinq mille. Elles se réunirent, des diverses parties de la Gaule, sur le territoire de la république éduenne, où elles furent passées en revue par leurs principaux chefs : Comminus, d'Arras, Eporédorix, Virдумare et Vergasilaune, parent du général en chef ; puis elles partirent, bouillantes de courage, de patriotisme et pleines de confiance dans la victoire qui devait encore cette fois leur échapper.

Ces troupes ne furent pas plutôt arrivées devant Alise, qu'un combat aussi meurtrier qu'acharné s'engagea. Pendant deux jours et une nuit, on fit, de part et d'autre, des prodiges de valeur. On sentait, des deux côtés, tout ce qu'il y avait de décisif dans cette affaire, et on se chargeait avec la fureur du désespoir. Mais la tactique militaire triompha du nombre et du courage, et la liberté de la Gaule expira avec l'élite de ses enfants.

Voyant donc que tout était perdu, Vercingétorix, l'âme navrée de douleur, saute sur son cheval de bataille, qu'il avait fait richement harnacher, et part au galop du côté du camp ennemi. Arrivé devant la tente du général,

il tire sa glorieuse épée, la jette aux pieds du proconsul, et s'avoue vaincu. César, sans se laisser toucher par tant de générosité et par de si profonds malheurs, le fait aussitôt garotter et conduire à Rome, où il est jeté dans un obscur cachot. Ce guerrier, digne d'un meilleur sort, y resta privé de toute consolation jusqu'à ce que, six ans plus tard, il plut au tyran de sa patrie de l'en tirer pour le faire servir à son triomphe, et ce jour-là même, il trouva, sous la hache du bourreau, la fin de ses souffrances et le terme de ses humiliations.

Le proconsul, après l'éclatante victoire qui lui assurait l'empire des Gaules, renvoya aux Eduens et aux Arvernes, par ménagement pour ces deux peuples, les plus puissants du pays, vingt mille des leurs, faits prisonniers, et distribua le reste à ses soldats à titre de récompense. Il vint ensuite lui-même passer l'hiver à Bibracte, qui s'empressa de lui ouvrir ses portes, et il s'y fit amener, des diverses parties du pays conquis, de nombreux otages. De cette époque, qui fut l'an 52 avant Jésus-Christ, l'étranger gouverna en maître chez nos pères.

Tandis que les divers peuples des Gaules abattues s'empressaient de déposer aux pieds du vainqueur le gage de leur soumission, une contrée de l'Eduenie n'en parut que plus hostile au nouveau maître : c'était le pays des Noires-Montagnes ou le Morvan. Il renfermait alors plusieurs peuplades, fort jalouses de leur indépendance, auxquelles s'étaient venus joindre quelques nobles débris de l'armée gauloise, chefs et soldats, qui avaient préféré le séjour des bois à la perte de leur liberté, et une vie à demi sauvage, à l'humiliation générale.

Excitées par les prédications journalières des druides, qui peuplaient leurs sombres forêts, soutenues par les rapports et les exemples de ceux qui avaient échappé, par la fuite, au fer de l'ennemi, ces audacieuses tribus jurèrent une haine implacable aux vainqueurs de la patrie. Elles massacrèrent impitoyablement les Romains qu'elles rencontrent, et courent ensuite se cacher au fond de leurs inaccessibles vallées. Mais ces mouvements partiels n'étaient que les dernières pulsations d'une vieille nationalité expirante et d'une liberté à l'agonie.

César, pour tenir en bride ces fiers enfants du Morvan et pour assurer la liberté des voyageurs et du commerce, établit, pendant les deux ans qu'il passa encore dans les Gaules, des postes militaires aux principaux points du pays insurgé, et les fit soigneusement garder. On en retrouve encore des vestiges et des souvenirs au Beuvray, à Château-Chinon, à Ouroux, à Gâcogne, aux Alleux, à la Roche-en-Brenil, à Alligny, à la Celle-lès-Autun...

Entre ces divers camps retranchés, se trouvait une contrée marécageuse et sauvage, d'assez vaste étendue. De hautes montagnes boisées formaient tout autour comme une ceinture de murailles, élevées par la nature, pour

lui servir de remparts et la protéger. Elle fait actuellement partie des cantons de Montsauche et de Lormes. C'est là que, refoulés par la présence des soldats romains, les derniers ennemis de la domination nouvelle s'étaient réfugiés, avec leurs femmes et leurs enfants, résolus de mourir jusqu'au dernier plutôt que de subir une honteuse servitude. Tandis que, protégés par ces retranchements naturels, les femmes et les vieillards veillent sur leurs nombreux troupeaux, errant en liberté dans les bois et sur le bord des rivières, les hommes valides, capables de porter les armes, se répandent dans les pays d'alentour et font aux étrangers une rude guerre de partisans. Les soldats isolés sont massacrés, les voyageurs dépouillés, les convois attaqués sur les voies publiques et pillés, les troupeaux enlevés...

Les vainqueurs ne pouvaient tolérer longtemps un tel état de choses. Bientôt, lassés de ces excès, qu'ils regardent comme autant de brigandages, ils pensent à y mettre fin, et une guerre d'extermination est résolue. Sortant donc de leurs cantonnements, les cohortes romaines s'avancent de divers points à la fois et pénètrent dans l'intérieur du pays, en suivant avec précaution les défilés des bois et les contours des montagnes.

Au nord-ouest de Moux, à deux kilomètres de distance environ, se trouve une plaine marécageuse, qu'un ancien terrier de la seigneurie de Ménessaire appelle le Champ-des-Gaulois ; on y remarque, ainsi qu'au sommet de Mont-Moux, montagne dominant ces parages, des restes de castrametations, qu'on attribue communément aux Romains. C'est là qu'une nombreuse tribu de Celtes avait fixé ses tentes, espérant y trouver un asile assuré contre les nouveaux dominateurs. Mais, trompée dans son attente, elle est brusquement attaquée par les cohortes ennemies, qui en font un horrible carnage.

A l'est de Montsauche, sur la rivière de Cure, on rencontre une autre plaine semblable, connue également autrefois sous le nom de Champ-des-Gaulois (aujourd'hui Champ-Galleron ou mieux Champ-Gazon), et où il exista anciennement une grande ville. Là, s'étaient retirés, comme dans un lieu inaccessible aux tyrans de la Celtique, quelques débris de l'ancienne armée gauloise. Attaquée comme la première, cette tribu, malgré une défense vigoureuse, fut bientôt culbutée, anéantie.

Mais nul endroit n'offrait un refuge plus sûr contre les vainqueurs, que le territoire de la commune de Dun-les-Places. Son éloignement des lieux occupés par les légions, les hautes montagnes et les forêts qui l'enveloppent de toutes parts, en faisaient comme un boulevard naturel contre une armée envahissante ; c'est pourquoi les Celtes révoltés des environs s'y étaient rassemblés en grand nombre et fortifiés.

Les druides, persécutés, avaient abandonné eux-mêmes le séjour du Beuvray et y avaient cherché aussi un refuge. Ils avaient érigé, çà et là, dans les forêts, de sombres dolmens sur lesquels ils offraient sans cesse d'abominables sacrifices pour le salut de la Gaule. La hauteur de Saint-Marc, plus particulièrement, avait, en quelque sorte, remplacé le Beuvray et était devenue la montagne sainte du nord ; on voyait fréquemment les tribus accou-

rir à son sommet, où se trouvaient réunis tous les monuments sacrés du culte gaulois. Ici, en effet, s'élevait un chêne séculaire aux branches duquel pendaient des têtes d'animaux de toutes espèces, des armes, des vases... ; plus loin, un champ de menhirs, un peulven redoutable... Au flanc de la montagne coulait une source sacrée, dont l'eau claire et argentine murmure encore doucement en se précipitant par cascades jusqu'au fond du ravin. En avant et en arrière de l'antique village de Dun, on remarque deux profondes tranchées connues sous le nom de fossés de Saint-Marc. Elles coupaient, en courant d'un précipice à l'autre, le seul côté accessible de la montagne. C'est là, au sein d'une nature déchirée, affreusement bouleversée, que le chef des druides réunissait de temps en temps les peuplades fidèles, leur rappelait l'antique amour de leurs pères pour l'indépendance et la liberté, et leur prêchait la haine de l'étranger. C'est là qu'il leur racontait l'immensité des maux de la patrie vaincue, et les flots de sang répandus par le glaive de l'ennemi. Soudain toutes les bouches s'ouvrent comme à un signal donné et répètent la même invocation ; mais d'une voix si stridente, si forte, que les échos des bois et des vallées en retentissent au loin ; puis un sourire indécis de joie et d'espérance erre sur les lèvres de tous les assistants. Un cri approbatif part aussitôt de toute l'assemblée, et on amène, garotté et tremblant, un jeune guerrier surpris dans une embuscade. C'est un soldat romain que la mort avait épargné sur les champs de bataille, et qui va tomber sous le couteau d'un druide barbare. Bientôt, en effet, des cris lamentables se font entendre, le sang de la victime coule, et tandis que la voix des ministres, commençant l'hymne du sacrifice, couvre ses derniers râlements, le peuple, en silence, se prosterne la face contre terre.

Ces odieux sacrifices s'étaient renouvelés déjà bien des fois, lorsque apparut l'armée romaine. Les Gaulois, enveloppés de toutes parts, sont passés au fil de l'épée. On en fit un si grand carnage, que la tradition rapporte qu'il n'en échappa qu'un seul. Mais il est plus probable qu'un bon nombre gagna les forêts, ce qui obligea les Romains à se fixer quelque temps sur le plateau de Saint-Marc.

Par suite de ces sanglantes expéditions, le Morvan se trouva soumis, et la paix, une paix de mort, régna au centre de la contrée. Néanmoins, Saint-Germain, évêque de Paris, nous apprend qu'à chacun des voyages qu'il faisait dans ce pays qui l'avait vu naître, "il entendait, en traversant les montagnes, courir à grand bruit, à travers les forêts, des légions de druides, mauvais génies, qui lui criaient du fond des vallées : laisse, laisse au moins à des misérables la solitude des bois et la paix du désert".

II- CIVILISATION GALLO-ROMAINE

Paisibles possesseurs des Gaules, les Romains s'appliquèrent à les tirer de leur état de barbarie, et commencèrent l'exécution de ces nombreuses voies de communication ou chemins ferrés qui sillonnaient autrefois le Morvan. Ils occupèrent à cette oeuvre utile les bras de leurs vaillantes cohortes, devenus oisifs, par suite de la cessation des guerres. Le souvenir

de la célérité avec laquelle les légions exécutaient ces antiques chemins, s'est conservé jusqu'à nos jours parmi les Morvandiaux ; ils les croient l'ouvrage des fées et d'une seule nuit. C'est ainsi que, parmi le peuple de nos campagnes, l'histoire la plus authentique revêt, avec le temps, le caractère ou l'apparence de la fable, et que les faits anciens sont généralement cachés sous le voile du merveilleux.

Voulant se procurer dans leur patrie adoptive les douceurs et les jouissances qu'ils avaient goûtées dans la voluptueuse Italie, les vainqueurs se mirent à bâtir des palais, des cirques et des amphithéâtres. Il n'y eut pas jusqu'aux simples officiers, auxquels étaient échues quelques portions de notre maigre contrée, qui ne cherchassent à s'y créer des habitations agréables et commodes ; de là, ces nombreuses villas qu'on y remarquait, et dont on retrouve encore, çà et là, de magnifiques débris. Citons, entre autres, la superbe mosaïque de Chastellux. La plupart de ces antiques villas devinrent, à l'époque de la féodalité, le siège d'autant de baronnies, desquelles relevaient plusieurs fiefs et seigneuries. On en comptait environ quarante en Morvan.

Mais ce que recherchaient plus particulièrement les Romains, accoutumés dans leur patrie à une vie molle et efféminée, c'était les bains, dont l'usage était devenu pour eux comme un besoin naturel, une nécessité. Aussi se hâtèrent-ils de construire, sur les sources chaudes, ces établissements grandioses admirés encore après plus de dix-huit siècles d'existence. Telle fut l'origine des anciens thermes de Saint-Honoré, où les vétérans que César avait laissés dans le Morvan et la Nivernie, sous le commandement de Caius Antistius Reginus, trouvèrent la guérison d'une lèpre hideuse.

Jusqu'à-là, la source morvandelle avait été, pour les Celtes, l'objet d'une profonde vénération ; son humble bassin avait vu souvent des bandelettes sacrées et des ex-voto, suspendus aux saules, se refléter dans son onde ; mais tout s'était borné à cette aveugle superstition. Elle trouva dans les Romains des appréciateurs plus éclairés, qui surent mettre sa vertu curative à profit. Comme les maladies cutanées étaient fort communes dans ces temps antiques, il s'y fit bientôt un grand concours de baigneurs ; aussi la petite bourgade, bâtie auprès, acquit une importance considérable, et renferma jusqu'à quinze mille âmes.

L'embellissement matériel des villes, les chemins, les thermes ne furent pas les seules choses qui excitèrent le zèle éclairé des vainqueurs ; les moeurs et la religion fixèrent aussi leur attention. Ils étaient trop judicieux pour ne pas sentir toute leur importance dans une société civilisée et leur nécessité dans tout gouvernement régulier et sage. L'empereur Auguste fonda à Augustodunum, dont on a fait Autun, des écoles publiques où les familles opulentes durent envoyer leurs enfants ; elles acquirent bientôt une célébrité aussi étendue que bien méritée. Les langues grecque et latine, l'histoire, la rhétorique, la philosophie, la législation romaine et les sciences physiques y étaient enseignées avec une rare distinction. Ces avantages et les somptueux monuments dont le prince dota la cité, en firent

une ville célèbre où affluèrent les étrangers et qu'enrichit le commerce. De cette époque, le code de la législation romaine fut mis en usage, et il fut défendu aux juges d'appliquer d'autres lois que celles de l'empire.

Le culte public, d'ordinaire si influent sur les idées et les habitudes nationales, ne fut pas seulement profondément modifié, mais complètement changé. A la religion des druides, professée par tous les Celtes, on substitua celle de Rome et de la Grèce. Les cérémonies religieuses les plus solennelles, qui, jusque-là, s'étaient faites au fond des forêts, furent prohibées sous des peines sévères ; on en institua d'autres plus pompeuses au sein des villes.

Les prêtres gaulois, jadis si puissants, si respectés, furent proscrits, comme leurs sacrifices, et leur tête mise à prix. Plusieurs tombèrent sous le fer de leurs persécuteurs, d'autres s'expatrièrent et passèrent en Allemagne. Mais ceux du Morvan et des environs demandèrent un asile à ses sombres forêts et se cachèrent dans les grottes les plus obscures, les plus solitaires, où ils vécurent dans la misère et les privations. Auguste, en les proscrivant, voulait, avant tout, éteindre dans leur sang l'amour sacré de la patrie et de l'indépendance, que ces docteurs de la Gaule essayaient de rallumer dans les cœurs. La politique eut donc autant de part dans les motifs qui déterminèrent la persécution contre eux, que l'horreur qu'inspirait leur culte. L'empereur interdit aussi l'exercice de l'ancienne religion aux simples citoyens, sous peine d'être privés des honneurs et des charges publiques, même du droit de cité.

Le culte des vainqueurs, par le spectacle de la nouveauté et l'attrait des passions qu'il favorisait, s'établit assez facilement dans les villes. Les hautes classes, guidées par l'ambition, la jeunesse des écoles, entraînée par l'éducation et par ses rapports journaliers avec les Romains, se conformèrent sans difficulté aux nouveaux rites ; mais, plus que tous les autres, les habitants d'Augustodunum, oubliant pour ainsi dire leur vieille nationalité, devinrent Romains par le langage et les habitudes comme par les lois et la religion.

Tandis que les Eduens, serviles imitateurs de leurs maîtres, s'endormaient ainsi dans leurs chaînes dorées, les agrestes et robustes populations du Morvan conservaient toujours leur esprit d'indépendance et persévéraient dans l'observation des préceptes et des cérémonies de l'antique religion de leurs pères. Erreur pour erreur, autant valait-il, en effet, conserver les dogmes anciens. Néanmoins, notre contrée ne fut pas la seule qui montrât un profond attachement pour le druidisme. Quand l'empereur Claude parcourut les villes des Gaules, il reconnut, dans le cours de ses visites, que l'ancienne croyance était encore fortement enracinée dans l'esprit du peuple et que les druides continuaient toujours leurs odieux sacrifices. En conséquence, il proscrivit de nouveau ces prêtres, fit mourir tous ceux qu'il put découvrir, et en chassa un plus grand nombre par la terreur. Il défendit, en outre, sous peine de mort, de porter ou d'arborer aucun signe qui rappelât la religion du pays.

